



## Revue de Presse

**Dunkerque dédouane en 24 heures.** La Direction Régionale des Douanes de Dunkerque a autorisé le dédouanement H24 7 jours sur 7 sur le port de Dunkerque. Auparavant, les déclarations en dehors des heures d'ouverture des services douaniers nécessitaient une présence de l'opérateur. Le commissionnaire DSV, à l'origine de la demande, est en test depuis le 15 novembre. Pour Stéphane Raison, président du directoire du Grand Port Maritime de Dunkerque, « le dédouanement H24 permettra d'accélérer le passage portuaire des marchandises conteneurisées : concrètement, les sorties des conteneurs pourront être programmées pour des navires opérant la nuit ou le week-end, répondant ainsi aux demandes urgentes des clients ». (Stratégies Logistique – 19/12/2018)

**Uni Packaging ferme son site de Caudry.** Le groupe UNI Packaging (115 M€ C.A., 300 salariés), racheté en mars 2018 par l'autrichien Schur Flexibles, va fermer son site de Caudry en février 2019. Spécialisé dans la fabrication d'emballages, le groupe, qui compte 8 sites de production en France et en Europe, chercherait à centraliser ses activités régionales sur son siège d'Averdoingt, où des investissements sont prévus. Sur les 38 salariés que compte le site caudrésien, 18 personnes devraient être reclassées et 20 licenciées. (Le Journal des Entreprises.com – 08/01/2019)

**Eurotunnel anticipe le Brexit avec ses nouveaux contrôles frontaliers.** Malgré le flou qui entoure le Brexit, Eurotunnel, qui assure la liaison entre l'Europe continentale et la Grande-Bretagne, prépare l'avenir. La société lance dès cette semaine l'aménagement d'un centre provisoire pour de nouveaux contrôles frontaliers. En espérant que pour 2022, (après l'entrée en vigueur du nouvel accord commercial), le centre provisoire sera remplacé par un centre définitif (il faudra passer par un permis de construire) avec un guichet unique. La solution temporaire le long du boulevard de l'Europe n'amènerait pas de bouchons sur l'A16, selon Eurotunnel. (La Voix du Nord – 09/01/2019)

**Eurotunnel inaugure un nouveau poste de commandement.** Hier, le nouveau poste de commandement opérationnel (PCO) a été inauguré sur le site d'Eurotunnel à Coquelles. Implanté aux troisième et quatrième étages du bâtiment administratif qui surplombe le site, le PCO comporte de nouvelles salles "équipées des meilleures technologies, pour le traitement des informations direct", selon le PDG Jacques Gounon. Il peut aussi accueillir les cellules d'urgence en cas de crise. Avec 2 500 salariés sur site et 2 500 emplois indirects, Getlink (ex-Eurotunnel) est le premier employeur

privé du secteur de Calais. (La Voix du Nord – 10/01/2019)

**Le trafic Transmanche en baisse.** Sur l'année 2018, le trafic transmanche affiche un léger repli à 15,8 millions de tonnes. Le nombre de camions et de remorques est en baisse de 4%, à 596 000 unités de fret, tandis que celui des voitures de tourisme s'établit à 687 000 véhicules (-2%). Le nombre de passagers est lui aussi en baisse avec moins de 3 millions de voyageurs, soit 2% de moins qu'en 2017. Mais l'évolution sur cinq ans montre que le trafic a tout de même progressé de 5%. (La Voix du Nord – 11/01/2019)

**Les conteneurs, ArcelorMittal et le méthanier ont boosté l'activité du port.** En 2018, le Grand Port maritime de Dunkerque (GPM) a enregistré un trafic de 51,6 millions de tonnes, soit une progression de 3% par rapport à 2017 (50,2 millions de tonnes). Parmi les activités en forte croissance, figurent les conteneurs, en progression de 13% par rapport à 2018, à 422 000 EVP (conteneurs équivalents vingt pieds). Ce trafic est en constante progression depuis 2010 et la reprise, par CMA-CGM, du terminal à conteneurs (terminal des Flandres). « Pour 2019, nous misons sur un trafic de près de 500 000 EVP », souligne Stéphane Raison, président du directoire de Dunkerque-Port. L'autre record de l'année 2018 concerne le trafic de minerai, porté par l'activité de l'usine ArcelorMittal. L'an passé, il a, pour la première fois, passé le cap des 15 millions de tonnes. Enfin, le terminal méthanier a aussi progressé de 56% par rapport à sa première année d'exploitation, à 1,2 million de tonnes. En 2019, le budget d'investissements du port s'élèvera à 48 millions d'euros, et l'année sera principalement consacrée à l'achèvement des grands projets de développement du port. (La Voix du Nord – 11/01/2019)

**Mondial Relay recrute pour faire face à la fièvre acheteuse.** Si le e-commerce fait souffrir les acteurs traditionnels de la distribution, il fait en revanche les beaux jours des entreprises chargées du transport des colis. Parmi elles, Mondial Relay tire parfaitement son épingle du jeu. L'entreprise basée à Hem a traité 80 millions de colis en France, en Espagne et en Belgique en 2018, dont 60 M en France et 25 M rien que pour le site de Hem. Antoine Pottiez, le directeur général, s'attend à réaliser un chiffre d'affaires de 275 M€ cette année, soit une progression de 30 % par rapport à 2018. Pour parvenir à ce résultat, l'entreprise compte développer son réseau de points relais dont le nombre devrait passer de 7 300 à environ 9 500 en 2019. Plusieurs dizaines d'embauches devraient être réalisées cette année en France et en particulier à Hem où travaillent environ 250 personnes. (La Voix du Nord – 12/01/2019)



**La deuxième région logistique de France.** Avec 15% du parc logistique français, la région Hauts-de-France est la deuxième région logistique du pays juste après l'Île-de-France, avec notamment 1,2 million de m<sup>3</sup> d'entreposage frigorifique. Le secteur logistique-transport représente en région environ 157 000 emplois salariés privés (hors intérim), soit 13,7% de l'emploi salarié privé (source Dares). La région est ainsi en première place dans plusieurs domaines (façade maritime, nombre d'emplois dans le secteur du conditionnement, capacité d'entreposage à température dirigée). Le Grand port maritime de Dunkerque est le premier port français d'importation de fruits en conteneurs, et le port de Boulogne-Calais : le premier port continental européen pour les échanges avec la Grande-Bretagne. (La Voix du Nord – 15/01/2019)

**Dunkerque Port sur une vague favorable.** Le Grand port maritime de Dunkerque vient de finir l'année 2018 sur une progression de 3% pour atteindre désormais les 51,6 MT, avec de bonnes perspectives cette année. Le troisième port français se mobilise fortement pour se positionner comme « le port post-pétrole », selon le mot du président du directoire Stéphane Raison. (Eco121 – 15/01/2019)

**Port de Dunkerque : + 3% de trafic en 2017.** Le port de Dunkerque (Nord) a annoncé lundi un trafic en hausse de 3% pour l'année 2017, et ce malgré la baisse de l'activité transmanche (10%) due à un rééquilibrage vers son voisin le port de Calais. Le troisième port de commerce français, derrière Marseille et Le Havre, a enregistré 50,4 millions de tonnes de marchandises en 2017, à comparer aux 46,7 millions de tonnes en 2016. Si les marchandises diverses conventionnelles sont légèrement en retrait (- 3 % pour 1,55 million de tonnes), les conteneurs terminent l'année avec un record de 374 000 EVP (équivalent vingt pieds) soit une hausse de 10 %. L'import de bananes a été fortement impacté par les tempêtes Matthew et l'ouragan Maria dans les Antilles. La reprise de deux hauts-fourneaux de l'usine dunkerquoise d'ArcelorMittal a permis l'augmentation des pondéreux de 11% à 24,55 millions de tonnes, annonce le port dans un communiqué. Les produits pétroliers sont également repartis à la hausse avec de 3% à 3,4 millions de tonnes, après des années de baisse suite à la fermeture des raffineries. Le terminal méthanier, pour sa première année de fonctionnement, a fait transporter 866000 tonnes de gaz naturel liquéfié. (Stratégies Logistique – 15/01/2019)

**Log's va construire 450 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts et va créer 1 500 postes.** Le prestataire de logistique Log's est l'un des principaux acteurs logistiques français, avec 700 000 m<sup>2</sup> gérés dans 28 sites, dont 22 en Hauts-de-France, plus de 2 000 collaborateurs, et 125 M€ de chiffre d'affaires. L'entreprise poursuit

son développement avec l'objectif d'atteindre 200 M€ de chiffre d'affaires d'ici à 2022. Elle vient ainsi de finaliser une opération de refinancement avec Morgan Stanley Real Estate Investing. Plus précisément, il s'agit d'une opération de cession-bail qui concerne 11 entrepôts régionaux. D'ici 4 ans, Log's a prévu de faire sortir de terre 450 000 m<sup>2</sup> sur différents sites (Maubeuge, Saille-Lez-Cambrai, Wattrelos, Denain) et va créer 1 500 postes. Par ailleurs, une école Log's School ouvrira dans les prochaines semaines à Lesquin. Log's va aussi investir 10 M€ dans l'innovation, et 20 M€ l'an prochain. (La Voix du Nord – 15/01/2019)

**Transport combiné : Greenmodal Transport crée Dunkerque Green Solutions.** Associés au sein de la nouvelle société de transport ferroviaire de conteneurs, Dunkerque Green Solutions (DGS), Greenmodal Transport et le Port de Dunkerque proposent une offre de transport combiné au départ de Dunkerque permettant la desserte des principaux hubs ferroviaires du sud de la France et du nord de l'Italie. Ce service concerne les conteneurs maritimes et les caisses mobiles. ([www.actu-transport-logistique.fr](http://www.actu-transport-logistique.fr) – 17/01/2019)

**Bils-Deroo : inauguration et cap 2021.** En présence de Xavier Bertrand, le groupe de transport et de logistique Bils-Deroo a inauguré en décembre 2018 les nouveaux bureaux de son siège administratif de Sin-le-Noble. A cette occasion, le président du groupe, Jimmy Bils, a annoncé les perspectives de la société d'ici 2021 : élargir le panel des services en optant pour une offre multimodale, qui lie les entrepôts à la voie fluviale, et développer sa plateforme rail-route. La structure se focalisera également sur le groupage, qui est une alternative d'acheminement pour les marchandises aux volumes assez faibles. Enfin, dans le cadre d'une démarche écologique, la société encouragera les axes de recherche, innovation et sécurité. (La Gazette Nord-Pas de Calais – 18/01/2019)

**Bils-Deroo étoffe ses capacités pour atteindre 160 M€ de CA.** Le groupe de transport et logistique Bils-Deroo a dévoilé fin 2018 son plan Cap 2021, lors de l'inauguration de son nouveau siège social de Sin-le-Noble. Ce plan vise à atteindre 160 M€ de CA (soit un tiers de plus que les 120 M€ réalisés en 2018), et devrait l'amener à embaucher de 500 à 600 nouveaux collaborateurs (à comparer aux 1.200 actuels). Les ambitions de croissance de ce groupe centenaire reposent pour une bonne part sur son métier de logisticien, et impliquent de poursuivre le développement de ses capacités. En novembre, Bils-Deroo a ainsi réceptionné les premières palettes sur un entrepôt de 37 000 m<sup>2</sup> loué à Lambres-lez-Douai, la première réalisation du développeur Goodman au sein de son nouveau parc nordiste, dont la réception officielle est fixée fin janvier. L'enjeu était de



répondre au plus vite aux besoins des clients de Bils-Deroo, le site étant notamment destiné aux opérations logistiques d'un de ses plus anciens clients, le groupe sucrier Tereos, ainsi qu'à celles d'un acteur du retail et d'un équipementier automobile, le site étant tout proche de l'usine Renault de Douai. En décembre, le prestataire a également pris possession d'un bâtiment de 60 000 m<sup>2</sup> au sein de la plateforme Delta 3 de Dourges, et d'ici le début 2020, c'est 150 000 m<sup>2</sup> supplémentaires que Bils-Deroo entend mettre en opération au service de clients du retail et de l'agroalimentaire, au sein de trois bâtiments existants loués en Normandie, près de Bourges et en Rhône-Alpes. Ces opérations confirment le déploiement du prestataire au-delà de son pré carré des Hauts-de France, et devraient lui permettre d'approcher les 900.000 m<sup>2</sup> en opération d'ici un an. (Supply Chain Magazine – 23/01/2019)

**Le secteur du transport recrute, ce qu'il faut savoir avant de postuler.** Dans le top 10 des compétences les plus recherchées dans l'Audomarois, la moitié sont liées au domaine du transport. « L'audomarois est un territoire possédant beaucoup d'industries, donc forcément, la demande est présente, puisqu'il faut acheminer les marchandises », explique Séverine Declerck, chargée des relations avec les entreprises à Pôle Emploi. Il y a encore quelque temps, le secteur offrait beaucoup de CDD, maintenant, il propose de plus en plus de CDI. Concernant les salaires, les conducteurs affectés sur les longues distances peuvent démarrer à 3 000 € nets. Les courtes distances, entre 1 800 et 2 000 € nets. (La Voix du Nord – 20/01/2019)

**La maison Sénecat, un généraliste du transport routier depuis 1972.** Les transports Sénecat (26 collaborateurs, 2,8 M€ de CA en 2018), entreprise familiale, installée historiquement au bord de l'Aa, près de la zone de Wins, à Blendecques, approchent doucement des 50 ans. Tout commence en 1972. Jean-Marie Sénéchal travaille seul et embauche ses premiers chauffeurs en 1977 pour « faire de la benne » pour les travaux publics. Puis l'entreprise s'agrandit et se lance dans les remorques bâchées, le transport de béton, les bras-grue... Enfin, dernière évolution notable dans l'éventail des compétences, les containers depuis 7 ou 8 ans, avec les ports tout proches. Gérald Sénecat, qui a racheté la société en 2001, déclare avoir de plus en plus de difficultés à trouver des chauffeurs assez motivés et polyvalents. (La Voix du Nord – 21/01/2019)

**Le projet de base logistique sur la friche Renard validé par l'État.** A Evin-Malmaison, à l'occasion de la cérémonie des vœux, Valérie Petit, la maire, a confirmé que l'État avait autorisé la réalisation d'une base logistique sur la friche Renard. Suite à l'enquête publique, un arrêté signé du préfet du Pas-de-Calais autorise donc l'entreprise Baytree, à

aménager une base logistique de 15 hectares à l'emplacement de la friche Renard. Trois cents emplois sont pressentis. Le projet sera présenté prochainement. (La Voix du Nord – 22/01/2019)

**La société RDV s'agrandit en mode XXL.** Actuellement située zone Marcel Doret, à Calais, l'entreprise de transport RDV va déménager sur la zone Transmarck, sur un site de 39 000 m<sup>2</sup>. Le chantier, débuté en début d'année, doit s'achever en septembre prochain. L'entreprise, créée en 1991, s'est développée de façon importante, et compte aujourd'hui 190 tracteurs et 300 semi-remorques. Avec la moitié de l'activité tournée vers la Grande-Bretagne, RDV Transports va pouvoir continuer à s'agrandir et développer l'activité ailleurs en Europe (Espagne, Allemagne...). Ce déménagement représente un investissement de 6,5 M€, pour ce groupe qui réalise un chiffre d'affaires de 37 M€. (Nord Littoral – 22/01/2019)

**Getlink finit 2018 en croissance de 5%.** Selon son bilan d'activité 2018, le groupe Getlink a connu une neuvième année consécutive de croissance. En effet, il a réalisé un chiffre d'affaires de 1,076 Md€ (+5%, à taux de change constant). Côté Eurotunnel, la progression est de 6% pour les navettes à 636 M€, et de 7% pour Eurostar qui aura transporté 11 millions de voyageurs. Enfin, l'activité Europorte (opérateur de fret ferroviaire) enregistre une hausse de 2%, à 121 M€. (ECO 121.fr – 22/01/2019)

**Plus de place pour la zone de la Turquerie.** Dans le cadre des travaux d'aménagement de la zone de la Turquerie de Calais, menés par l'agglomération Grand Calais Terres et mers, des habitations et des exploitations agricoles devaient disparaître. Depuis le début de la semaine, les travaux de démolition ont commencé. Ils concernent 2 800 m<sup>2</sup> de bâtiments inscrits dans une surface globale de 18 181 m<sup>2</sup>. La zone de la Turquerie est prévue pour accueillir un pôle logistique européen. En novembre, une société (dont on ne connaît pas l'identité) a acheté un terrain de 100 000 m<sup>2</sup>. Elle prévoit de créer des parkings sécurisés pour les poids lourds et les autocars, une station de lavage pour les camions-citernes, une autre pour les poids lourds et les autocars, un atelier de maintenance pour les poids lourds et les autocars, ainsi qu'une station de gaz naturel. (La Voix du Nord – 23/01/2019)

**D'importants projets au Parc des industries.** A l'occasion de la cérémonie des vœux de la commune de Douvrin, le maire, Jean-Michel Dupont, a évoqué les projets au sein du parc des industries : mise en service de la plate-forme logistique de Colissimo en novembre, arrivée d'une autre plateforme Géodis de 51 000 m<sup>2</sup>, nouvelle implantation pour Aquarèse, extension de 3 000 m<sup>2</sup> pour Proferm, création d'un hôtel pour artisans. Enfin, la dépollution de la friche



de l'ex-Finalens près du canal d'Aire devrait rendre commercialisable 40 à 50 hectares de terrain avec un bord à quai de 280 m<sup>2</sup>. (La Voix du Nord – 23/01/2019)

**Au port de Dunkerque, le trafic poursuit sa croissance.** Le port de Dunkerque a présenté un bilan 2018 satisfaisant avec une hausse de 3% de son trafic, qui s'élève à 61,6 millions de tonnes transitées. Par ailleurs, son trafic de conteneurs a augmenté de 13%, à 422 000 EVP et les minerais atteignent un record de 15 MT transitées. Pour sa deuxième année de fonctionnement, le terminal d'avitaillement en GNL a pour sa part délivré 1,2 MT de GNL (+56% par rapport à 2017). En 2019, le port de Dunkerque sera désormais en capacité d'accueillir deux grands navires grâce à l'extension du quai de Flandres qui sera livrée en mars. A cela s'ajoute l'arrivée des branchements à quai qui permettra aux navires d'être alimentés électriquement. Côté Brexit, le port se prépare à « la pire issue possible » et a déjà réalisé des aménagements pour permettre les contrôles sans trop ralentir le trafic. (Le Journal des Entreprises.com – 24/01/2019)

**Calais-Boulogne repasse sous les 50 millions de tonnes.** Avec plus de 1,9 million de camions traités en 2018, l'ensemble portuaire Calais-Boulogne demeure le premier point de passage transmanche fret devant Eurotunnel. Mais sur l'année écoulée, le nombre de camions recule de 4,5% et de plus de 7% en tonnage. L'activité passagers enregistre une hausse du nombre des traversées de 1,4% avec un total de plus de 9,1 millions de voyageurs. Poursuite du chantier Calais Port 2015, préparatifs en cas d'un Brexit « dur » ..., après une enveloppe de 15 M€ dont 12 alloués au seul port de Boulogne, la Société d'exploitation prévoit de reconduire le même montant d'investissement cette année. Détails. (L'Antenne, Quotidien des Transports – 24/01/2019)

**Et si on livrait les centre-villes par bateau ? La solution belge.** Le spécialiste belge du transport fluvial Blue Line Logistics a conçu une solution innovante pour la distribution urbaine de demain, récemment présentée à la plateforme multimodale Delta 3 à Dourges. D'une longueur de 50 m, large de 6,60 m, la barge Zulu 04 est accessible à toutes les voies navigables et permet d'accoster partout dans les villes équipées de canaux. A Lille, le centre multimodal de distribution urbaine (CMDU) au port fluvial expérimente déjà plusieurs solutions de logistique et de livraison urbaine. L'opérateur Oxipio permet de transférer à proximité des stocks d'entreprises, optimise et mutualise les livraisons. De plus, en adoptant prioritairement des véhicules de transport propres tels des triporteurs, véhicules électriques ou propulsés au gaz naturel comprimé, le CMDU contribue à la réduction des nuisances environnementales. (La Voix du Nord – 26/01/2019)

**Les transporteurs cherchent des conducteurs, et des bons... qui restent.** Vendredi, dans les locaux de Pôle Emploi, à Anzin, formateurs et recruteurs étaient à l'écoute des professionnels des transports. Avec l'opération « Objectif 500 » (pour 500 contrats de professionnalisation), la filière du transport s'organise pour former et recruter des conducteurs de car et de camion. Plusieurs acteurs du domaine (le Groupement d'entreprises pour l'insertion et la qualification (GEIQ) transport et logistique Hauts-de-France, l'AFTRAL (centre de formation du transport), l'IPR (institut des professionnels de la route, cabinet de recrutement et de formation), et Pôle Emploi) ont décidé de prendre les choses en main, et veulent « créer une nouvelle génération de conducteurs ». Les premiers résultats sont bons, avec 92% de personnes formées embauchées en CDI, avance Laurent Lion, du GEIQ Hauts-de-France. Dans la région, il manque 3 300 conducteurs. (La Voix du Nord – 27/01/2019)

## Canal Seine Nord Europe

**Des voix s'élèvent pour déplacer le port de Noyon.** L'emplacement définitif de la plateforme logistique du Noyonnais fait débat. Pour les adhérents de l'association Seine-Nord développement, elle n'est pas prévue là où il le faudrait. Ces citoyens ont décidé de plaider ouvertement sur les réseaux sociaux pour un déplacement du projet 15 km plus bas, de Sermaize à Ribécourt. Les raisons sont avant tout d'ordre économique, d'après Fabien Deiana, le président de Seine-Nord Développement. Selon Jérôme Dezobry, le président de la société de projet du Canal-Seine-Nord Europe, ce débat n'a plus lieu d'être. D'abord parce que la société de projet du Canal Seine-Nord Europe n'a pas la main sur ce choix. C'est aux collectivités de décider. Mais aussi parce que le concept du futur canal à grand gabarit a évolué depuis la déclaration d'utilité publique de 2008. Le modèle général n'est plus celui de plateformes concentrées mais d'activités réparties. (Le Courrier Picard – 25/01/2019)

## Calais 2015

**Seaborne échappe à Calais.** Seaborne Freight se prépare à lancer en avril sa ligne de ferries Ostende-Ramsgate. Celle-ci sera financée (13,8 millions de livres soit 15,3 millions d'euros) par les Anglais en cas de Brexit dur. Entretien du calaisien Jean-Michel Copyans, directeur commercial de Seaborne Freight, qui revient sur l'ouverture de cette ligne qui pourrait mettre en danger la ligne Calais-Douvres. (Nord Littoral – 05/01/2019)

**Le port de Calais, lui aussi, anticipe les contrôles avant le Brexit.** A Coquelles, dans la ZAC 2 Eurotunnel le long du boulevard de l'Europe, la société du lien fixe transmanche va rapidement



« Think ahead, move sustainable »

entreprendre des travaux pour réaliser un site capable d'accueillir les bureaux des douanes et des services vétérinaires. L'information a été dévoilée mardi par le PDG Jacques Gounon, qui anticipe les conséquences du Brexit, considérant que les services de l'État ne vont pas assez vite. « On souscrivait à la proposition de contrôles communs, mais à partir du moment où Eurotunnel a émis des réserves, on s'est dit que faire les contrôles sur notre propre site n'est pas une mauvaise idée », répond pour sa part Jean-Marc Puissesseau. Le PDG du port de Calais vient de lancer l'aménagement de son actuel parc import, à la droite du terminal. Les remorques stockées laisseront place aux bureaux des douanes et des services vétérinaires. (La Voix du Nord – 10/01/2019)



**L'impact du Brexit sur la logistique.** Dans une tribune du journal Les Echos, Lucien Besse, COO et co-fondateur de Shippeo,

livre sa vision des impacts du Brexit sur les supply chains européennes au 30 mars, date de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. « L'économie britannique est largement intégrée à l'économie continentale. Par exemple, les usines des secteurs aéronautiques et automobiles du royaume dépendent d'un flux constant de pièces qui traversent la Manche, faisant parfois plusieurs allers-retours avant d'être intégrées au produit final », explique le chef d'entreprise. Si la méthode du juste-à-temps a jusqu'à présent permis des économies substantielles, comment la supply chain va-t-elle s'adapter suite au Brexit ? (Stratégies Logistique – 11/01/2019)

**Calais et Eurotunnel vent debout face aux manœuvres britanniques.** En cas de Brexit sans accord après le 29 mars, le gouvernement britannique, qui craint un engorgement du port de Douvres, envisage d'allouer 100 millions de livres (120 millions d'euros) à trois compagnies de ferries pour la création de nouvelles lignes maritimes. L'opérateur français Brittany Ferries (46,6 millions de livres), le danois DFDS (47,3 millions de livres) présent à Calais et Dunkerque, et la britannique Seaborne (13,8 millions de livres) bénéficieraient de cette enveloppe. Selon The Guardian, les premières lignes pressenties étaient soit à Poole, Portsmouth, Plymouth, Immingham ou Felixstowe. Le groupe Eurotunnel et le port de Calais se sont déclarés opposés à ce plan d'urgence et menacent de déposer un recours. (La Voix du Nord – 11/01/2019)

**Des mesures d'urgence pour le port de Calais.** Hier, la Commission Transports du Parlement Européen a voté un règlement modifiant le Mécanisme d'Interconnexion Européen (MIE) dans le cas d'un retrait brutal du Royaume-Uni. Ce qui signifie que le port de Calais a été réintégré à la route pour

le fret venant d'Irlande. Mieux, il va pouvoir bénéficier des mesures d'urgence pour le secteur maritime français en cas de no-deal. Par ailleurs, les financements européens devraient être complétés par un nouveau fonds d'urgence, qui « aura pour but de soutenir (les) transporteurs, (les) ports et (les) collectivités afin de compenser les effets négatifs du Brexit dur et leur nécessaire adaptation », précise Karima Kelli, Présidente de la Commission Transports qui a mené un rapport sur le sujet. Calais et Dunkerque ont donc été réintégrés au corridor Mer du Nord-Méditerranée du MIE, et le port de Boulogne au corridor Atlantique. (Nord Littoral – 11/01/2019)

**Brexit : les eurodéputés volent au secours des ports français.** Le Parlement européen veut aider les ports français à absorber le choc du Brexit en le transformant en opportunité. Jeudi, sa commission Transport, sous l'impulsion de sa présidente, Karima Delli, a adopté un rapport crucial pour l'avenir du transport maritime dans la future Europe des 27. Ce rapport préconise ainsi de créer de nouvelles liaisons pour les ports de Calais et Dunkerque dans le corridor mer du Nord-Méditerranée, et d'ajouter les ports de Brest, Roscoff, Saint-Malo, Cherbourg, Caen et Rouen dans le corridor Atlantique. L'idée est d'aider les ports hexagonaux à monter en gamme et gagner du flux plutôt que de concentrer l'effort financier européen sur les ports du Nord déjà dominants. Le projet devrait être validé sans difficulté ces prochaines semaines en séance plénière au Parlement. (Les Echos – 11/01/2019)

**Au port de Calais, même pas peur d'un Brexit sans accord.** Lors de la présentation du bilan 2018 du port de Boulogne-Calais, Jean-Marc Puissesseau s'est voulu rassurant à moins de deux mois de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne. Il a même affirmé que le port s'était préparé à l'éventualité d'une version « no deal » du Brexit et avait même adapté ses infrastructures pour répondre aux futures obligations douanières. Deux zones d'attentes vont ainsi être créées près des postes d'embarquement et un espace sera réservé aux contrôles administratifs. Quant aux services vétérinaires, ils seront situés dans les hangars excentrés au quai Paul Devot. Par ailleurs, une zone de déclaration à l'export pour le fret, qui se trouvera au port est, pourra accueillir jusqu'à 200 camions. (La Voix du Nord – 15/01/2019)

**Brexit : des outils pour accompagner les entreprises françaises.** Pour aider les entreprises à se préparer et à anticiper le Brexit, la Direction Générale des Entreprises propose un ensemble d'outils aux entreprises françaises : une adresse e-mail pour poser directement ses questions sur l'impact du Brexit sur son entreprise ([brexit.entreprises@finances.gouv.fr](mailto:brexit.entreprises@finances.gouv.fr)), une foire aux questions ([www.entreprises.gouv.fr/politique-et-questions](http://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-questions))



« Think ahead, move sustainable »

[enjeux/brexit-foire-aux-questions](#)) ainsi qu'un document pour établir un diagnostic et évaluer l'impact du Brexit sur son activité ([www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions\\_services/politique-et-enjeux/entrepreneuriat/brexit-se-preparer-a-la-sortie-du-royaume-uni-de-l-ue-dec2018.pdf](http://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/politique-et-enjeux/entrepreneuriat/brexit-se-preparer-a-la-sortie-du-royaume-uni-de-l-ue-dec2018.pdf)). (Le Journal des Entreprises.com – 16/01/2019)

**FC Boulogne - Calais.** Le nouveau slogan du port Boulogne-Calais a été dévoilé par le président de la Société d'exploitation des ports du Détroit, Jean-Marc Puissesseau. Ce nouveau slogan est : « Plus qu'un port ». (La Voix du Nord – 17/01/2019)

**La France se prépare à un Brexit dur.** Au lendemain du rejet, par le Parlement britannique, de l'accord de sortie négocié avec Bruxelles, la France va intensifier ses préparatifs pour un Brexit sans accord, a indiqué l'Élysée. Un projet de loi préparant la France à toute forme que prendrait la sortie du Royaume-Uni de l'UE doit être adopté d'ici la fin de la semaine par le Parlement. Le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, a également appelé les entreprises françaises à se préparer au « pire scénario ». L'Union des aéroports français (UAF) s'est déjà inquiétée d'une augmentation « des contraintes opérationnelles », les passagers en correspondance en provenance du Royaume-Uni devant repasser les contrôles de sûreté et les aéronefs subir des contrôles supplémentaires, avec un risque d'« engorgement ». Côté portuaire, plusieurs acteurs français du secteur avaient averti qu'il faudrait mettre en place des « installations » pour percevoir diverses taxes, et ouvrir des « locaux dédiés aux contrôles vétérinaires et phytosanitaires ». (Nord Littoral – 17/01/2019)

**Les travaux pré-Brexit ont commencé à Eurotunnel.** Alors que le parlement britannique a rejeté l'accord de Brexit négocié par Theresa May, Eurotunnel a entamé des travaux pour accueillir les bureaux des douanes et des services vétérinaires douaniers qui pourraient prochainement débarquer. Dans un communiqué publié hier matin, le groupe GetLink (ex-Eurotunnel) dit « prendre acte » du vote du Parlement britannique, et appelle « les responsables politiques à préciser dès que possible la nature des accords douaniers à mettre en place entre le Royaume-Uni et l'Union européenne ». « Eurotunnel a adapté ses infrastructures pour que, avec ou sans accord, soit maintenue la fluidité du trafic ». (La Voix du Nord – 17/01/2019)

**Brexit : le projet de contrôles commun a port au Tunnel abandonné ?** Alors qu'Edouard Philippe est aujourd'hui en visite à Calais, La Voix du Nord revient sur le projet de contrôles douaniers et vétérinaires communs entre le port et le tunnel. Ce projet, prévu zone de la Turquerie, le long de l'A16 à Calais, semble aujourd'hui compromis. Selon Natacha Bouchart, maire de Calais, le gouvernement aurait fait

marche arrière sur ce point et s'orienterait vers deux sites provisoires. Par ailleurs, Eurotunnel a décidé de prendre les devants et a lancé sur son site l'aménagement d'un centre provisoire pour des contrôles frontaliers, douaniers et vétérinaires, sans connaître le nombre d'agents qui y travailleront. Le port de Calais envisagerait également un point de contrôle sur son propre site. Du côté des renforts, 150 douaniers ont été recrutés et formés et le gouvernement s'est engagé à recruter 300 douaniers dans la région (dont 80 à Calais) d'ici le 29 mars. (La Voix du Nord – 18/01/2019)

**La France anticipe des mesures d'urgence en cas de Brexit sans accord.** Depuis avril, le gouvernement planchait sur un plan d'action pour la France en cas de Brexit "dur". Jeudi matin, le premier ministre, Edouard Philippe, a décidé de l'activer, puisque le rejet par la chambre des communes de l'accord négocié par Theresa May rend ce scénario de plus en plus probable. Cinq ordonnances seront adoptées en Conseil des ministres, après avis du Conseil d'Etat, à partir de mercredi. Quelque 50 M€ seront débloqués et près de 600 douaniers et vétérinaires seront recrutés pour ces contrôles. Des actions de sensibilisation seront lancées auprès des PME. Le gouvernement informera aussi les entreprises et les particuliers sur le site Internet dédié ouvert le 1er décembre : [www.brexit.gouv.fr](http://www.brexit.gouv.fr). (Le Figaro – 18/01/2019)

**Le port accueillera un poste de contrôle douanier et vétérinaire.** Lors des vœux de la communauté d'agglomération du Boulonnais, le sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, Jean-Philippe Vennin, a annoncé l'installation à Capécure, dans le cadre du Brexit, d'un SIVEP (service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières). Ce service prendra place dans une partie des locaux de Stef Transports. Huit quais de chargement ont été loués par l'Etat ainsi que des locaux afin de faire fonctionner le SIVEP. (La Voix du Nord – 21/01/2019)

**Crise migratoire : les Anglais vont financer 7 millions d'euros de matériels de surveillance.** Alors qu'il se rend aujourd'hui à Calais, le ministre de l'Intérieur a signé ce jeudi un accord avec son homologue britannique afin que le Royaume-Uni finance à hauteur de 7 millions d'euros des équipements de vidéosurveillance du Littoral (drones et matériels de visions nocturnes). Entretien avec Christophe Castaner qui revient sur cet accord et sur la crise migratoire à Calais. (La Voix du Nord – 25/01/2019)

## Ressources Web

[www.scoop.it/t/ccinorddefrance-logistique](http://www.scoop.it/t/ccinorddefrance-logistique)

